Image not found or type unknown

Pas au courant d'une indivision!!!!!

Par **christophe**, le **12/09/2009** à **18:51**

Bonjour,
j'ai acheté deux maisons mitoyennes en 2004 avec une cour indivise pour faire de la location. J'ai décidé de les vendre et pris contact avec une agence immobiliaire. Surprise, surprise, la responsable vient de m'informer qu'en faite la cour est indivise en trois et que mon voisin possede le 1/3 de la cour. Le notaire ne nous en a jamais parlé et il est écris au milieu de l'acte de vente simplement que l'on possede les 2/3 de l'indivision. La responsable de l'agence reconnait clairement que le notaire à clairement volontairement homis de nous prévenir et que ce petit paragraphe est noyé dans la masse de l'acte de vente. Il n'est par contre écris nul part dans l'acte qui est le propriétaire du 1/3.
Qu'est-ce que j'ai comme recourt contre le notaire????
merci de m'aider.
christophe

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés